

A. AXEL IMMOBILIER SA
Société Anonyme au capital de 38 112 euros
Siège Social : 1, avenue de la Libération 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX B 384 259 370

15044

15 DEC. 2004



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 novembre 2004

L'an 2004,

Le 26 novembre,

A 14 heures,

Les actionnaires de la société A. AXEL IMMOBILIER SA, société anonyme au capital de 38 112 euros, divisé en 2500 actions, dont le siège est 1, avenue de la Libération, 33700 MERIGNAC, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 1, avenue de la Libération 33700 MERIGNAC, sur convocation faite par le Conseil d'Administration selon lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard ARGENTI, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Martine ARGENTI et Monsieur David ARGENTI, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Mademoiselle Solène ARGENTI est désignée comme secrétaire.

Monsieur Michel GOUZIEN, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué est excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2495 actions sur les 2500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission d'un administrateur,
- Nomination d'un nouvel administrateur,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président expose alors que Mademoiselle Solène ARGENTI a décidé de démissionner de son poste d'administrateur pour des raisons personnelles.

Monsieur David ARGENTI, déjà actionnaire, se propose sa candidature.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de son poste d'administrateur de Mademoiselle Solène ARGENTI à compter du 01/12/2004.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, à compter du 01/12/2004, Monsieur David ARGENTI, en qualité de nouvel administrateur, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2009 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

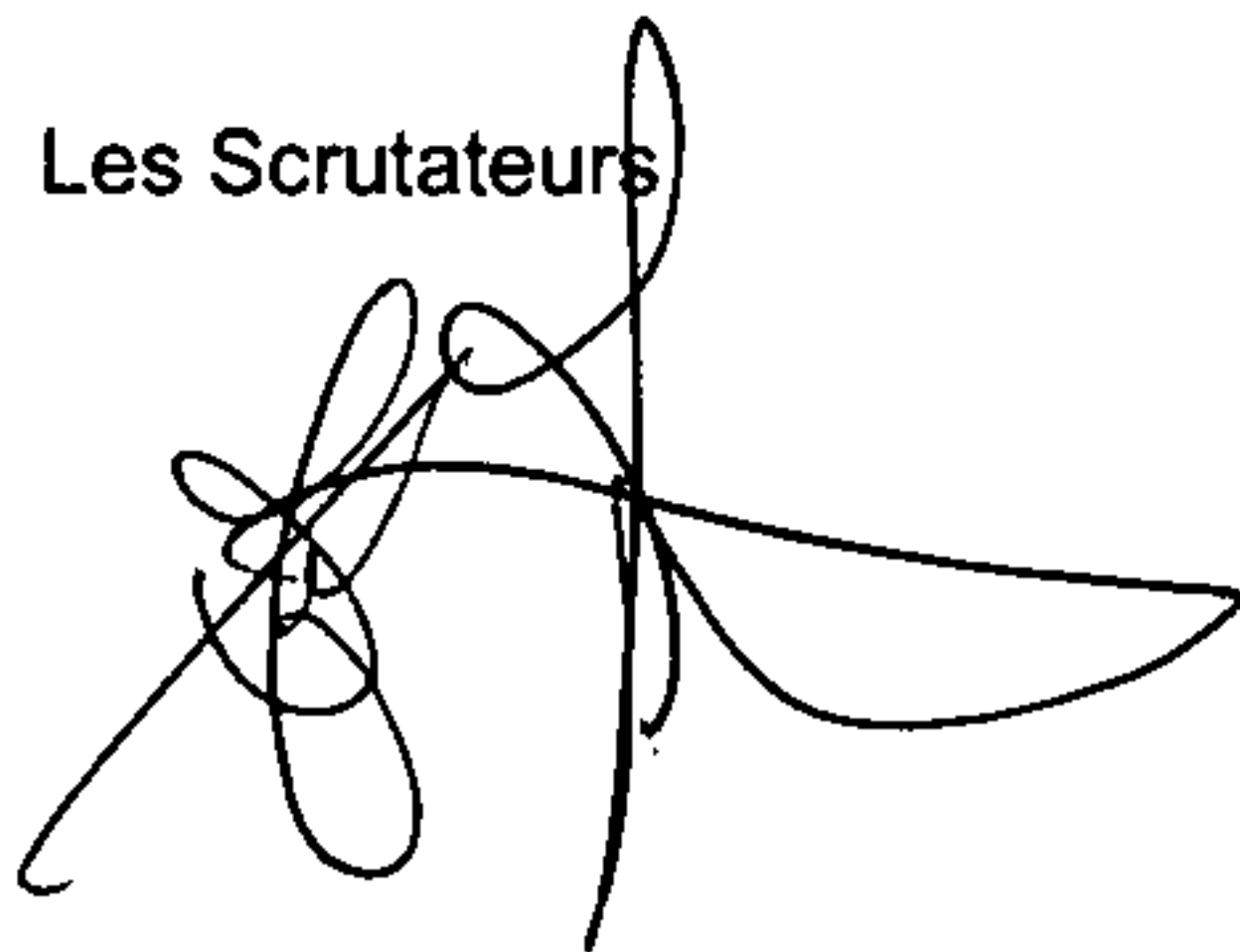
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Les Scrutateurs

A complex, handwritten signature in black ink, featuring multiple overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent loop at the top and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

A. AXEL IMMOBILIER SA
Société Anonyme au capital de 38 112 euros
Siège Social : 1, avenue de la Libération 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX B 384 259 370

15044

15 DEC. 2004

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26 novembre 2004



L'an 2004,

Le 26 novembre,

A 16 heures,

Les administrateurs de la société A. AXEL IMMOBILIER SA se sont réunis en Conseil, 1, avenue de la Libération 33700 MERIGNAC, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Bernard ARGENTI

Madame Martine ARGENTI

Monsieur David ARGENTI

Monsieur Michel GOUZIEN, Commissaire aux Comptes titulaire, dûment convoqué, est excusé.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Bernard ARGENTI préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Martine ARGENTI remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration et Directeur Général en remplacement du Président démissionnaire; fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération,
- Pouvoirs pour les formalités

Le Président informe le Conseil de sa décision de renoncer à son mandat de Président du Conseil d'Administration de la Société pour des raisons personnelles.

Il indique également qu'il ne désire plus exercer les fonctions de Directeur Général de la Société.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie son Président pour les services rendus à la Société.

La candidature de Monsieur David ARGENTI aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général est soumise au vote des administrateurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, élit, à l'unanimité, Monsieur David ARGENTI Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, en remplacement de Monsieur Bernard ARGENTI, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008.

Monsieur David ARGENTI déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, Monsieur David ARGENTI organisera et dirigera les travaux de celui-ci, dont il rendra compte à l'Assemblée Générale. Il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assurera, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

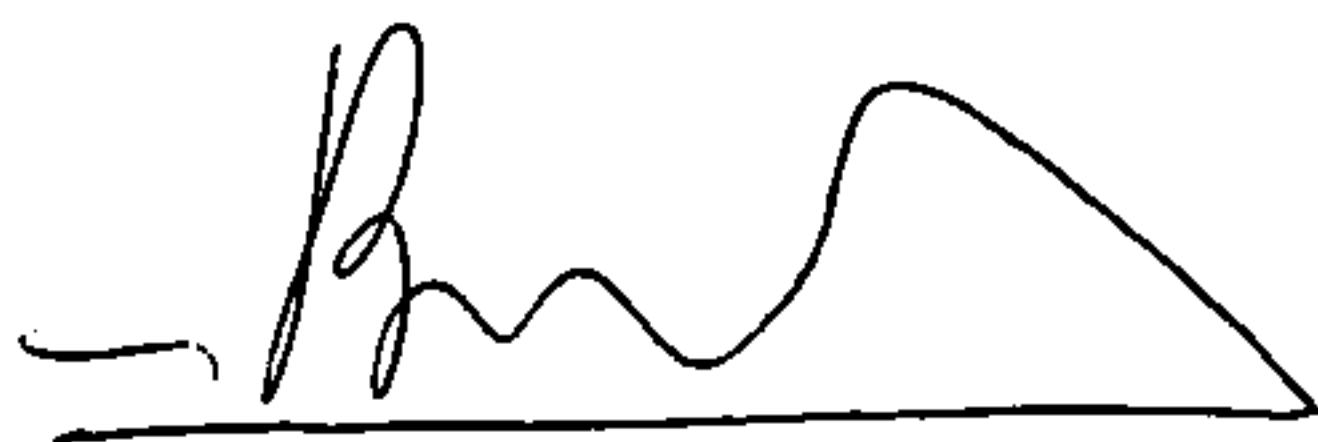
La rémunération du Président du Conseil d'Administration et Directeur Général sera fixée ultérieurement par le Conseil d'Administration.

Le Conseil donne tous pouvoirs au Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

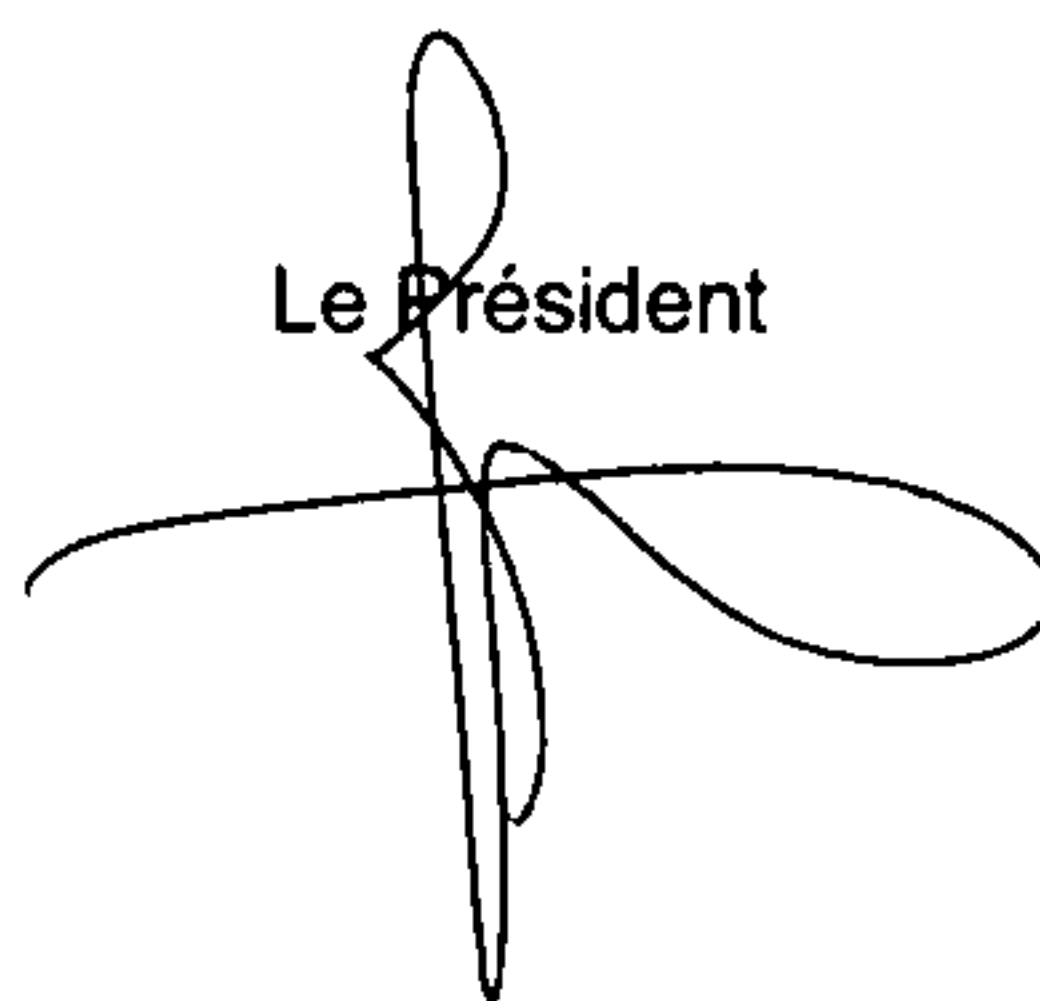
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Un Administrateur

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Le Président

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'P' shape with a long horizontal stroke extending to the right.